



Les décisions du Bureau en bref

17 septembre 2025

Parc naturel régional du Pilat 17 septembre 2025

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

ACTUALITÉS DES COMMISSIONS ANIMÉES PAR LE PARC

Le comité de pilotage agriculture durable lors de sa réunion du 10 juillet 2025 a validé 7 dossiers de demande de subvention pour des agriculteurs dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Pilat. La poursuite de ce dispositif d'aide a également été évoquée. L'observatoire de l'agriculture proposé par la Fédération des Parcs concernant chacun des Parcs, dont le Pilat, a été présenté. Enfin, un point a été fait sur l'avancée des projets autour de la redynamisation de la filière caprine du Pilat.

DOSSIERS DE DEMANDE DE FINANCEMENTS

Le Bureau du Parc a validé :

- les réponses du Syndicat mixte du Parc à l'appel à projets de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes concernant deux projets : l'un ayant vocation à développer la culture du risque de feux de forêt sur le Pilat et l'autre concernant la sylviculture feuillue
- la demande de subvention régionale pour un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment communal porté par la Ville-Porte de L'Horme dans le cadre du fonds de concours 2025 dédié à la sobriété énergétique du contrat de Parc (en plus des projets du même type déjà déposés auprès de la Région sous maîtrise d'ouvrage des communes de Saint-Michel-sur-Rhône, Doizieux, Maclas, Pélussin et La Terrasse-sur-Dorlay)
- la demande de subvention régionale dans le cadre du contrat de Parc pour le projet de la valorisation de la Citadelle porté par la Commune de Mallevall.

AVIS DU PARC DU PILAT

Le Bureau du Parc a rendu :

- un avis favorable sur le PLU modifié de Saint-Julien-Molin-Molette
- un avis favorable sur le PLU modifié de Bessey.

Le Bureau du Parc a examiné la modification du PLU de Sainte-Croix-en-Jarez mais sans se prononcer pour avis. Il souhaite avoir des précisions sur l'analyse des besoins en stationnement et la gestion des eaux pluviales sur la zone concernée par une orientation d'aménagement et de programmation.

ECHANGES DIVERS

Le Bureau a échangé sur :

- la présence du loup dans le Pilat et le rôle du Parc à ce sujet : 3 agents du Parc ont été formés par l'OFB en tant que « correspondants locaux Loup-Lynx » ; le Parc contribue à la cellule de veille « Loup-Lynx » de chaque département piloté par l'État ; le Parc contribue aux côtés de l'association Patur'en Pilat aux réflexions visant à améliorer la prévention des élevages contre les attaques de loup
- la présence du Parc, au travers d'un stand, à la Fête de l'alimentation des Monts du Pilat qui se tiendra le 5 octobre à Saint-Genest-Malifaux sous le pilotage de la Communauté de Communes des Monts du Pilat dans le cadre de son Plan Alimentaire Territorial
- le lancement d'une recherche de mécènes pour le projet visant à améliorer l'aire d'accueil de la tourbière de Gimel à Saint-Régis du Coin.

MODIFICATION DU CALENDRIER DES INSTANCES

BUREAU	COMITÉ SYNDICAL
Mercredi 15 octobre 2025 - 18 h	Mercredi 22 octobre 2025 - 18h30
Mercredi 19 novembre 2025 - 18 h	
Mercredi 10 décembre 2025 - 18 h	
Mercredi 21 janvier 2026 - 18 h	Mercredi 14 janvier 2026 - 18h30 Débat d'Orientations Budgétaires
Mercredi 25 février 2026 - 18h	Mercredi 18 février 2026 - 18h30 – Budget Primitif
Mercredi 25 mars 2026 - 18h	

PROCHAINE RÉUNION DE BUREAU

Le 15 octobre 2025 à 18h



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr